

Le soutien immobilier en OPEX

Type de contenu : Texte

Type de support : cr

Titre(s) : Le soutien immobilier en OPEX : les enjeux d'une maîtrise de l'interphase déploiement-stationnement / IPMI Véronique Veniamin ; sous la direction de IC2MI Didier Allaire et Christophe Lafaye ; Ecole de guerre, promotion 25, 2017-2018

Auteur(s) : Veniamin, Véronique

Autre(s) responsabilité(s) : Allaire, Didier (Directeur de thèse)
Lafaye, Christophe (1977-....) (Directeur de thèse)
École supérieure de guerre Paris 1147 - Organisme de soutenance

Editeur, producteur : 2018

Description matérielle : 1 vol. (53 pages) : ill., carte, tabl. ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 355.740 944

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie pages 42-46

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire de fin d'études Défense 2018 Paris, Ecole de guerre

Résumé ou extrait : Toute force engagée en opération extérieure comme en territoire national nécessite des infrastructures pour soutenir l'activité opérationnelle. Les soldats ont besoin de dormir, de se nourrir, de se laver, de se soigner pour mener à bien leurs missions dans de bonnes conditions. En opération extérieure, le soutien immobilier s'articule en trois phases : le déploiement, le stationnement puis le désengagement. Le déploiement est réalisé par les régiments du génie formés pour déployer un camp, adapter une piste aéronautique ou investir sommairement des installations existantes. Lorsque les conditions sécuritaires le permettent, sur décision du Commandement de la force (COMANFOR) et après approbation du schéma directeur par le Centre de Planification et de Coordination des Opérations (CPCO), l'infrastructure passe de la phase de déploiement à celle du stationnement. Le schéma directeur infrastructure est rédigé par un officier du Service Infrastructure de la Défense (SID). Les travaux sont majoritairement réalisés par des entreprises locales avec qui le SID passent des contrats. La problématique du présent mémoire concerne l'interphase. La question soulève les différences résidentes entre la doctrine et la réalité du terrain. A quel moment doit s'effectuer le transfert de responsabilité entre le génie et le service infrastructure de la défense ? Qui doit être le pilote de la transition entre les différentes phases ? Existe-t-il une solution de travail en équipe entre le génie et le SID depuis le début d'une opération ? La phase de reconnaissance qui vient en amont ne doit-elle pas être le point de départ de cette collaboration ?

Configuration requise : Mémoire lisible au format Pdf

Sujet - Collectivité : France France Direction centrale du génie.-2005. France Direction centrale du service d'infrastructure de la défense. -- Forces armées -- Installations -- À l'étranger -- Thèses et écrits académiques -- Thèses et écrits académiques -- Thèses et écrits académiques

Sujet - Nom commun : Capacité de soutien du combat (science militaire) -- 1990-2020 -- Thèses et écrits académiques

Camps militaires -- Thèses et écrits académiques

Bases militaires françaises -- Thèses et écrits académiques

Sujet - Nom géographique : Forces armées -- France -- À l'étranger -- 1990-2020 -- Thèses et écrits académiques

Adresse électronique et mode d'accès : [https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/VENIAMIN_Le soutien immobilier en OPEX _p252018.pdf](https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/VENIAMIN_Le_soutien_immobilier_en_OPEX_p252018.pdf)